

W6399-20LC66A Questions et réponses #1

Question #1

Selon le tableau 2: Grille de conformité, «Expertise et conception éprouvée, Le Soumissionnaire doit avoir l'expérience nécessaire dans la fabrication d'uniformes militaires en étant dans l'industrie de la fabrication d'uniformes militaires depuis au moins cinq (5) ans et en ayant vendu au moins de cinq cent (500) uniformes semblables à une force militaire américaine, britannique, canadienne ou australienne (ABCA), ou à un service de police nord-américain (canadien ou américain) au cours des cinq (5) dernières années.» Je voudrais demander s'il est possible de changer le libellé de l'expérience de «soumissionnaire» à «fabricant».

Réponse #1

Le mot soumissionnaire doit rester car il fait référence à la personne qui soumet la soumission, et l'intention est de conclure un contrat avec le fabricant. Le soumissionnaire peut être une coentreprise avec le fabricant, permettant ainsi à l'expérience du fabricant d'être utilisée pour prouver la conformité.

Question #2

La spécification de cuir actuelle semble être un amalgame de différentes spécifications de cuir et il y a des conflits inhérents à celle-ci. Par exemple, l'appel d'offres demande un cuir avec un traitement de surface collant à l'huile. Vous ne pouvez pas avoir cela et exiger une résistance à l'huile dans le cuir. Pouvez-vous me donner des conseils sur la façon de procéder pour vous assurer que l'appel d'offres demande du cuir avec des spécifications réalisables?

Réponse #2

La spécification du matériau pour la peau de chèvre est basée sur la spécification du marché précédent (DSSPM 2-3-80-1672), et le même cuir est requis pour ce marché.

L'annexe C révisée - Mod 1 est jointe et reflète la spécification DSSPM

Question #3

L'approvisionnement du tissu a été problématique. Le tissu spécifié diffère de ce qui a été utilisé à l'origine et il sera très difficile de l'approvisionner et de le tester avant la date de clôture. Nous nous demandons si nous pouvions savoir qui avait fabriqué le tissu spécifié.

Réponse #3

Le MDN n'a pas de tissu spécifique en tête (à part le fait qu'il s'agit d'un matériau nylon-polyester-élasthanne convenant au gant). En raison de la situation actuelle, le MDN acceptera les résultats des tests de tissu du fabricant au lieu des résultats des tests actuels dans le cadre de la soumission. Cela n'annule en aucune façon l'exigence de tests post-contrat des matériaux si le MDN l'exige conformément aux modalités de la DP / du contrat.

Question #4

Pouvons-nous soumettre l'échantillon préalable avec une couleur différente d'un ton de terre pour le corps du gant et les fourchettes?

Réponse #4

Oui, tant que vous soumettez la lettre conformément à l'annexe D, section 2.0 (a) «Dans les cas où un soumissionnaire n'a pas accès à un composant qui nécessitent du métrage ou des échantillons et des essais à l'étape préalable à l'adjudication du contrat dans le délai alloué pour la fabrication des échantillons, le soumissionnaire peut utiliser un composant substitut similaire, à la condition de joindre une lettre à l'échantillon expliquant la substitution, de même qu'une déclaration par laquelle le fournisseur s'engage, dans l'éventualité où il serait retenu, à se conformer strictement aux exigences techniques.»

Question #5

Le coyote brun 476/498 serait-il une couleur acceptable pour le contrat actuel ou y a-t-il une autre couleur envisagée

Réponse #5

FED-STD-595 Coyote 476/498 serait une couleur acceptable

Question #6

Serait-il acceptable de faire l'échantillon préalable en noir et de fournir avec l'échantillon quelques trempettes de laboratoire de chaque tissu du Brown Coyote 476/498?

Réponse #6

Oui, tant que vous soumettez la lettre conformément à l'annexe D, section 2.0 (a) «Dans les cas où un soumissionnaire n'a pas accès à un composant qui nécessitent du métrage ou des échantillons et des essais à l'étape préalable à l'adjudication du contrat dans le délai alloué pour la fabrication des échantillons, le soumissionnaire peut utiliser un composant substitut similaire, à la condition de joindre une lettre à l'échantillon expliquant la substitution, de même qu'une déclaration par laquelle le fournisseur s'engage, dans l'éventualité où il serait retenu, à se conformer strictement aux exigences techniques.»

Question #7

À l'annexe B du document W6399-20-LC66 / A, à la section 3.1 (b), il est spécifié une face en élasthanne tissé en nylon laminé sur un dos en molleton de velours de polyester et d'élasthanne. Cependant, dans le tableau 1, la teneur en fibres est un mélange Nylon / polyester / spandex? Cela peut-il être clarifié? En fait, à notre connaissance, avoir un pourcentage d'élasthanne aussi élevé dans ces tissus donnera des tissus qui sont trop lourds pour obtenir la masse requise pour le corps de gant stratifié et les fourchettes.

Réponse #7

L'exigence est pour une face tissée en nylon spandex laminée sur un dos en molleton de velours polyester spandex. Le MDN n'a pas de tissu spécifique en tête; par conséquent, le contenu spécifique de chaque matériau n'est pas important tant que le matériau est adapté au gantage et que les autres propriétés spécifiées sont obtenues.

Remplacez le contenu en fibres de l'annexe C, tableau 1 comme suit:

Propriété	Méthode d'essai	Exigence spécifiée	Minimum Acceptable	Maximum Acceptable
Teneur en fibres	CAN/CGSB 4.2 Essai 14	nylon polyester spandex		

Question #8

Je demande respectueusement une prolongation de fermeture, en raison de la pandémie de Covid.

Réponse #8

La date de clôture est prolongée de quatre (4) semaines et est désormais le 6 août 2020.

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS